

Esch-sur-Alzette, le 23 mars 2023

Au collège échevinal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Concerne : Modification budgétaire à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal

Messieurs,

Par la présente, je vous demande de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal le vote d'une modification budgétaire au chapitre extraordinaire du budget 2023.

Modification budgétaire proposée :

Article budgétaire : 4/838/223800/20068 - Ancien matériel ferroviaire sidérurgique - remise en état

Budget initial 2023 :	60.000,00 €
Augmentation du crédit :	100.000,00 €
Crédit 2023 après modification budgétaire :	160.000,00 €

Raisons de la modification budgétaire :

Etant donné que la convention avec Pro Actif est reconduite pour une année et considérant le devis supplémentaire à voter sur le projet, il faut revoir à la hausse les crédits prévus sur l'exercice 2023 pour un montant de 100.000 EUR.

Etant donné que le boni du budget 2023 est de 715.508,49 EUR, cette modification budgétaire ne met pas en cause l'équilibre budgétaire.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Fleming